

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

## 1ÈRE ÉDITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

La 1ère édition des États généraux de l'éducation sera lancée. L'instance de dialogue rassemblera tous les acteurs de l'éducation : parents, en passant par les animateurs et les associations - et les élus. Extrait du dossier "L'éducation est l'affaire de tous !", Pascal Guillaume Gesret, Canal n°301, novembre 2021.

© ville de Pantin

Publié le 02 novembre 2021

Construction et entretien des bâtiments, gestion des cantines, achat de matériel pédagogique et de mobilier, embauche du personnel d'animation et de nettoyage, organisation des centres de loisirs et de vacances... Si la ville, propriétaire des écoles maternelles et élémentaires publiques, n'est pas responsable de l'enseignement prodigué dans ces établissements, elle joue un rôle central dans l'éducation des petits Pantinois.

À l'exception des enseignants et directeurs qui sont des fonctionnaires de l'Éducation nationale, c'est la commune qui emploie le personnel œuvrant au sein des écoles. Les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les gardiens, les agents de restauration et de nettoyage, les animateurs qui interviennent dans les centres de loisirs ou lors des Temps d'activités périscolaires (TAP) sont ainsi des employés municipaux.

## TOUS APPELÉS À PARTICIPER

Aujourd'hui, Pantin souhaite renforcer ses liens avec l'Éducation nationale et tous les acteurs éducatifs du territoire. C'est pourquoi seront lancés, le 20 novembre, les premiers États généraux de l'éducation. Cet événement au long cours, pensé comme une grande consultation citoyenne, a vocation à faire émerger des propositions destinées à enrichir les actions menées par la commune en matière d'enseignement pour, in fine, faire de Pantin une terre d'excellence. Tous les habitants, qu'ils soient parents ou non, qu'ils interviennent ou non dans le champ de l'éducation, pourront y participer.

Concrètement, le troisième samedi de novembre, des ateliers participatifs, co-animés par des experts, des élus et des agents de la ville, seront organisés. Ils permettront aux participants de proposer des grands thèmes, lesquels seront soumis au vote des habitants, enseignants, partenaires institutionnels ou associatifs et agents municipaux entre le 29 novembre et le 15 décembre. Les deux thèmes ayant recueilli le plus de voix seront retenus. Un troisième sera en outre sélectionné par la ville. Tous formeront la colonne vertébrale des rencontres qui suivront en 2022.

## DES PROPOSITIONS NOVATRICES

Car, après l'annonce des résultats en janvier, trois cycles d'événements participatifs s'enchaîneront, à raison d'une thématique déclinée par mois en février, avril et octobre. Expositions, conférences, ateliers, spectacles, concerts, projections de films... Tous les moyens seront bons pour faire naître des idées novatrices.

Loin des simples discours d'intention, ces États généraux de l'éducation visent donc bel et bien à aboutir à des projets concrets, dont certains pourraient être mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2022.

# LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'EDUCATION

- Samedi 20 novembre 2021 : assemblée générale de lancement. À son issue, dix sous-thématiques sont retenues pour être soumises au vote.
- Du lundi 29 novembre au mercredi 15 décembre 2021 : choix, par vote électronique, de deux thématiques. Après la clôture du vote, la ville choisit une thématique supplémentaire.
- Janvier 2022 : annonce des trois thématiques retenues pour être débattues en février, avril et novembre.
- Février 2022 : premier cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec une thématique.
- Avril 2022 : deuxième cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec une autre thématique.
- Octobre 2022 : troisième cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec la dernière thématique.

## LANCÉMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Samedi 20 novembre, de 14.00 à 18.00. Collège Jean-Lolive, 34, rue Cartier-Bresson.

Prolongation des inscriptions jusqu'au 19 novembre à [democratie@ville-pantin.fr](mailto:democratie@ville-pantin.fr) ou par téléphone au 01 49 15 38 85. Préciser sa qualité : enseignant, représentant d'association, parent d'élève, habitant...

### 3 QUESTIONS À...

Hervé Zantman, adjoint au maire délégué à la Vie scolaire

Canal : L'éducation est-elle une priorité pour Pantin ?

Hervé Zantman : Évidemment. Elle a d'ailleurs toujours été l'une de nos priorités. Elle est résolument dans l'ADN de notre ville, comme en témoignent l'investissement en matériel informatique depuis plusieurs années qui va être complété d'un plan numérique ambitieux, le Portail de l'action éducative et culturelle chaque année plus riche, le lancement, à la rentrée, de la Cité éducative des Quatre-Chemin, celui des États généraux de l'éducation ce mois-ci, ou encore l'élaboration, en 2022, du futur projet éducatif de territoire.

Notre souhait le plus cher est que chaque habitant, quel que soit son âge, son quartier ou sa situation sociale, puisse bien vivre à Pantin. Bien vivre, cela signifie bien grandir, bien apprendre, bien manger, bien s'orienter, être bien dans son environnement, dans son corps, dans sa tête... Ce sont d'ailleurs tous ces sujets que les États généraux de l'éducation aborderont.

Mais pourquoi lancer des États généraux de l'éducation ?

H. Z. : Nous souhaitons enrichir les actions menées par la ville et les acteurs de l'éducation afin de favoriser la co-éducation à tous les âges de la vie. Nous voulons ainsi inviter l'Éducation nationale, qui est notre partenaire institutionnel, et surtout impliquer les représentants des parents d'élèves, les familles, les centres de loisirs, les associations, les seniors, le monde de l'entreprise et, finalement, tous les habitants que la question intéresse et qui désirent apporter leur pierre à cet édifice collectif. Notre approche est vraiment transdisciplinaire. Nous pensons en effet que l'éducation ne s'arrête ni aux portes de la <https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/1ere-edition-des-etats-generaux-de-l-education-1-4004>



© ville de Pantin

vraiment transformatrice. Nous pensons en effet que l'éducation ne s'arrête pas aux portes de la maison, ni à celles de l'école. L'idée est vraiment de bâtir l'action publique locale avec les habitants et d'atteindre rapidement des objectifs concrets qui seront mis en œuvre, autant que faire se peut, dès la rentrée scolaire 2022.

Impliquer des acteurs qui interviennent en dehors du champ de l'éducation, une nécessité ?

H.Z. : Oui, car nous aspirons tout simplement à davantage de transversalité et de cohérence entre les politiques publiques que nous menons en matière d'éducation, de culture, de sport, d'environnement... Cela permettra d'avoir une action plus riche, plus cohérente.



Retrouvez l'intégralité des articles du dossier "L'éducation est l'affaire de tous !", publié dans Canal n°301, novembre 2021 :

- > "Le label Cité éducative aux Quatres-Chemins : c'est parti !"
- > "Éducation et écologie"
- > "Les activités périscolaires dans les écoles de Pantin"

#### **CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.